

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGA

ORDONNANCES SOUVERAINES
Lois & DécretsDIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE DE
LA PRINCIPAUTÉ DE SEBORGA

D.I.L.A.P.S

DÉPARTEMENT DE LA SÛRETÉ PUBLIQUE

ANNONCE N° 06

D-2017/06-01

**Portant sur
la Création du Conseil Privé du Prince**

En vertu de l'article 117 de la Constitution ;
Vu les articles du Titre IV de la Constitution ;
Vu l'article 26.4 de la Constitution ;

Nous, **Nicolas 1^{er}** Prince de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de Seborga, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

DÉCRÉTONS

Article 1 : la Création du Conseil Privé du Prince.

Article 2 : Le Conseil Privé du Prince est composé de six membres élevés au rang de Haut Dignitaire de la Couronne nommés par Ordonnance Souveraine Princièrè.

Article 3 : Le rôle principal du Conseil Privé du Prince est d'apporter conseil au Prince chaque fois qu'il le requiert et notamment concernant les questions majeures de l'État.

Article 4 : En cas de proclamation de la Régence, le Conseil Privé du Prince devient officiellement le Conseil des Régents jusqu'à la majorité du Prince Héritier.

Signé le 1^{er} juin 2017 par :
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGA

ANNONCE N° 07

D-2017/06-02

Portant sur la création de l'Office Princier des Hérauts d'Armes et du Conseil des Sceaux

En vertu de l'article 117 de la Constitution ;

Vu l'article 27-6 de la Constitution ;

Nous, **Nicolas 1^{er}** Prince de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de Seborga, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

DÉCRÉTONS

Article 1 : la Création de l'Office Princier des Hérauts d'Armes et du Conseil des Sceaux.

Article 2 : L'Office Princier des Hérauts d'Armes et du Conseil des Sceaux appartient à la Maison du Prince ; il est composé de six membres nommés par Ordonnance Souveraine Princièrè :

- 1 Juge d'Armes
- 5 Hérauts d'Armes :
 - Héraldiste
 - Armoriste
 - Généalogiste
 - Archiviste-Historien
 - Notaire Seborgien

Article 3 : La fonction de cet Office est la connaissance, la reconnaissance et l'enregistrement des familles, personnes, de leurs armoiries, mots et devises, des rangs, des rituels et des cérémonies.

Article 4 : Toutes les Armoiries, Blasons, Écussons, Devises, Drapeaux, Étendards et Pavillons de la Principauté de Seborga officiellement reconnus sont enregistrés sur l'Armorial Princier tenu par l'Office des Hérauts d'Armes et du Conseil des Sceaux.

Signé le 1^{er} juin 2017 par :

Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGA

ANNONCE N° 08

D-2017/06-03

Portant sur la création de l'Ordre du Mérite Princier

En vertu de l'article 117 de la Constitution ;

Nous, **Nicolas 1^{er}** Prince de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de Seborga, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

DÉCRÉTONS

Article 1 : la Création de l'Ordre du Mérite Princier.

Article 2 : L'Ordre du Mérite Princier est un Ordre Universel à valeur de reconnaissance, et a pour vocation de récompenser toutes celles et ceux qui auront fait preuve de dévouement ou accompli un acte à caractère exceptionnel pour le rayonnement de la Principauté de Seborga, ou qui se seront distingués par leur bravoure ou leur engagement au service des autres.

Article 3 : Le Prince est le Grand Maître de l'Ordre du Mérite Princier ; le Chancelier en est le Grand Chancelier.

Signé le 1^{er} juin 2017 par :
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGA

ANNONCE N° 09

D-2017/06-04

Portant création des Départements du Conseil du Gouvernement de la Principauté de Seborga

Vu le Décret N° D-2017/05-02 du 17 mai 2017 ;
Vu la Constitution ;

Nous, **Nicolas 1^{er}** Prince de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de Seborga, par
les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

DÉCRÉTONS

Article premier :

La création des Départements du Conseil du Gouvernement de la Principauté de Seborga

Signé le 16 juin 2017 par :
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}